

Soyons **parc**

Magazine du Parc naturel régional Oise - Pays de France

JE COMPRENDS

EN ROUTE POUR DES DÉPLACEMENTS
**PLUS ÉCONOMES ET
MOINS POLLUANTS**



Parc
naturel
régional
Oise - Pays de France



Ce vingtième numéro du magazine du Parc est distribué pour la première fois dans les foyers des 27 nouvelles communes susceptibles de rejoindre le Parc en 2016, si les Conseils municipaux de ces dernières votent leur adhésion au Parc.

Comme ceux des 59 communes qui composent actuellement le Parc, les habitants des 27 communes auront à s'exprimer en 2013 lors de l'enquête publique qui sera conduite dans le cadre de la révision de la Charte. Aussi il convient dès à présent, que chacun ait de l'information sur le Parc et ses actions. Le premier article de ce magazine expose de façon succincte la finalité d'un Parc naturel régional, d'autres articles suivront dans les prochains numéros.

Le dossier central est, quant à lui, consacré aux déplacements. Rappelons que si tous les habitants de la planète émettaient autant de gaz à effet de serre que nous sur le Parc, 4 planètes ne suffiraient pas pour les absorber. Or, les études en cours concernant le Plan climat énergie du territoire ont montré que 44% de nos émissions de gaz à effet de serre sont liés aux transports, au trafic de transit mais aussi à nos déplacements quotidiens.

Même s'il nous paraît difficile de limiter l'utilisation de notre voiture particulière, pour nous rendre sur notre lieu de travail, pour aller faire nos courses ou pour nos activités de loisirs, nous devons, chacun d'entre nous, faire un effort et des solutions existent. Le dossier en présente des exemples.

Pour que ces premières démarches ne soient pas inutiles, votre participation active est déterminante. Alors, n'attendez plus, rendez-vous page 5 de ce numéro, pour trouver la solution de transport écologique qui vous convient.

Patrice Marchand

Président du Parc naturel régional Oise - Pays de France

Conseiller Général
Maire de Gouvieux



- Directeur de publication
Patrice Marchand
- Directrice de la rédaction
Sylvie Capron
- Rédactrice en chef
Dorothée Rulence
- Rédaction
Chromatiques (Delphine Meudic), Parc naturel régional Oise - Pays de France
- Photo couverture
© **PNR OPF**
- Photos non légendées
© **PNR OPF**
- Réalisation
Markedia : www.markedia.net
- Impression
Groupe des imprimeries Morault
- Tirage
84 000 exemplaires

ISSN : 1774-5683
Reproduction interdite

sommaire

3 J'informe

Les Parcs naturels régionaux, une autre vie s'invente ici

4 Je découvre

L'abbaye royale du Moncel : à la découverte de 700 ans d'Histoire

5 Je comprends

En route pour des déplacements plus économes et moins polluants

8 Je communique

9 Je témoigne
La Nonette se refait une beauté

10 J'agis

SOS eau : sauvons nos ressources

11 Je joue

12 Je partage



Parc naturel régional
Oise - Pays de France

LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX,

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

Véritables poumons verts à seulement 30 kilomètres de Paris et 10 kilomètres de Roissy, le territoire du Parc est particulièrement menacé par la pression foncière. C'est pourquoi, les élus s'organisent pour maintenir les milieux écologiques, les paysages et les activités qui forgent l'identité de ce territoire. Le Parc travaille actuellement à la révision de sa charte pour une entrée en vigueur en 2016. Le renouvellement du classement va s'accompagner d'un nouveau périmètre. Les régions Picardie et Ile de France ont en effet proposé d'ajouter 27 communes supplémentaires au périmètre actuel.

Les habitants de ces nouvelles communes sont dès à présent concernés par le Parc, ses actions ainsi que par le projet de révision. Ils seront incités à y prendre part auprès de leurs élus locaux.

Un territoire où il fait bon vivre !

De caractère essentiellement rural, le territoire du Parc possède de nombreuses richesses : châteaux, abbayes, lavoirs, anciens corps de ferme, forêts royales, landes, prairies humides, marais, pelouses calcaires... Des patrimoines

AU CŒUR D'UN TERRITOIRE PRÉSERVÉ, DYNAMIQUE ET AU PATRIMOINE UNIQUE, LES HABITANTS DU PARC NATUREL RÉGIONAL OISE – PAYS DE FRANCE BÉNÉFICIENT D'UN CADRE DE VIE EXCEPTIONNEL. UNE OPPORTUNITÉ QUI DEVRAIT BIENTÔT PROFITER AUX HABITANTS DES 27 COMMUNES CONCERNÉES PAR L'EXTENSION DU PARC.

fragiles et menacés que le Parc sauvegarde et valorise par la reconquête des corridors écologiques (espaces essentiels à la circulation de la faune et de la flore), des

conseils architecturaux aux communes, des chantiers naturels, des campagnes de restauration du petit patrimoine. Et pour profiter pleinement de ce territoire, le Parc propose aux habitants, des sorties thématiques, des ateliers pour les plus jeunes, des itinéraires de randonnées...

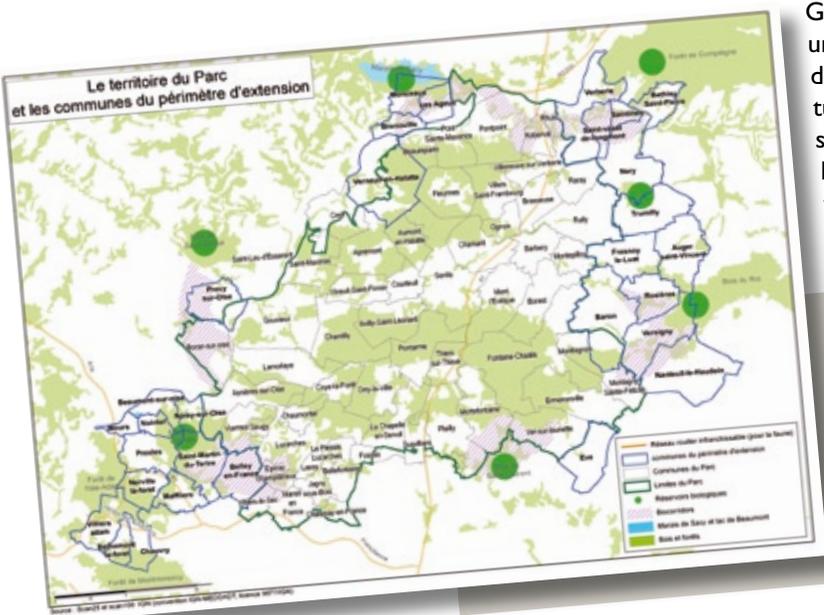
Si la protection de l'environnement est un domaine d'actions important pour le Parc, celui-ci n'en reste pas moins un territoire dynamique. Ainsi, le Parc a aussi pour mission d'accompagner les communes dans leurs projets d'aménagement et de développement: il mène des actions pour maintenir les commerces de proximité dans les bourgs et centre ville, il travaille avec les acteurs du tourisme pour développer l'activité de randonnée et la promotion des sites touristiques du territoire, il conseille les collectivités dans leur projet d'aménagement d'espaces publics, de zones d'activités ou dans leurs politiques d'urbanisme...

En somme, le Parc est un territoire où chacun s'efforce de concilier environnement et développement.

Une équipe au service du territoire

Géré par un syndicat mixte, le Parc peut compter sur une équipe de 17 personnes, chacune spécialiste d'un domaine bien précis : environnement, urbanisme, agriculture, paysage, développement économique... Leur mission : conseiller et soutenir les communes, accompagner les acteurs locaux dans leurs projets, leur offrir une aide technique en matière d'environnement, d'architecture, d'urbanisme, d'aménagement paysager...

Habiter dans un Parc naturel régional, c'est alors vivre au sein d'un territoire préservé mais aussi innovant et ouvert à l'expérimentation et à la recherche. Territoires accueillants, dynamiques et tournés vers l'avenir
« Une autre vie s'invente ici ».



L'ABBAYE ROYALE DU MONCEL : À LA DÉCOUVERTE DE 700 ANS D'HISTOIRE

© PNR OFF



SITUÉE ENTRE PONTPOINT ET PONT-SAINTE-MAXENCE, L'ABBAYE ROYALE DU MONCEL EST L'UN DES TRÉSORS DE NOTRE PATRIMOINE. DURANT SES ANNÉES DE GLOIRE, ELLE ACCUEILLE JUSQU'À 80 SŒURS DÉVOUÉES À SAINTE CLAIRE D'ASSISE. VENDUE COMME BIEN NATIONAL À LA RÉVOLUTION, ELLE CONNAÎT ENSUITE PLUSIEURS PROPRIÉTAIRES AVANT D'ÊTRE CONFIEE AU CLUB DU VIEUX MANOIR. UN VASTE CHANTIER DE RESTAURATION REDONNE ALORS AU BÂTIMENT TOUTE SA SPLENDEUR. AUJOURD'HUI, DES VISITES ET DES ANIMATIONS FONT REVIVRE CE LIEU CHARGÉ D'HISTOIRE. UNE INITIATIVE SOUTENUE PAR LE PARC.

L'histoire des bâtiments remonte au début du XIV^e siècle, lorsque le roi Philippe IV le Bel décide de fonder une abbaye près de son petit château royal. En 1337, les somptueux bâtiments abbatiaux sont inaugurés. Ils accueilleront pendant plus de quatre siècles des sœurs issues de la noblesse, les « Clarisses ». Puis vient la Révolution, l'église est détruite et l'abbaye est vendue. Elle est occupée par des négociants en vins puis rachetée par l'Évêché de Beauvais en 1923, qui en fait un lieu de séminaire et un pensionnat. Elle est enfin confiée en 1984 au Club du Vieux manoir (CVM), une association nationale de bénévoles. Les bâtiments sont alors très délabrés.

LA PAROLE À...

M. Josse, Président du CVM

Fondé en 1952, le CVM est une association d'éducation populaire qui organise des chantiers de restauration du patrimoine pour les jeunes de 13 à 22 ans. En plus des chantiers ponctuels, nous intervenons aussi sur trois chantiers permanents : le château de Guise (Aisne), l'abbaye du Moncel (Oise) et le château d'Argy (Indre) ; et un chantier semi-permanent à Briançon. Nous souhaitons partager avec le public nos réalisations. À Moncel, le Parc nous aide à valoriser et promouvoir le site de l'abbaye.

M. Berte, Directeur de l'abbaye et membre du CVM

Cet été, une cinquantaine de jeunes est venue à l'abbaye dans le cadre d'un chantier taille de pierre. Des têtes de contrefort étaient en mauvais état et les murs risquaient de s'écrouler. Enlever les pierres, tout nettoyer, les tailler et les remettre... Pour un jeune de 15 ans, c'est une expérience inoubliable.

Une seconde vie pour l'abbaye

Bien décidé à redonner vie à ce lieu de mémoire, le Club du Vieux Manoir (CVM) lance un vaste chantier de restauration. En parallèle, des fouilles archéologiques mettent à jour les vestiges du château médiéval dont il ne restait plus que les tours. Le lieu s'ouvre peu à peu au public et des visites guidées sont organisées. Au programme : une immersion au cœur de 700 ans d'Histoire, des merveilles architecturales comme le superbe cellier voûté, la salle des charpentes, la galerie du cloître... mais aussi l'exposition « Des femmes, des vies, une abbaye » sur les arts et métiers manuels et des reconstitutions qui permettent de mieux s'imaginer le quotidien des sœurs. À l'extérieur, le voyage se poursuit dans le parc de 6 ha. Un cadre exceptionnel qui sert aussi de toile de fond à des manifestations publiques ou privées ou à des tournages de films.

Une initiative soutenue par le Parc

Le Parc soutient le CVM et lui offre son expertise en termes de communication, de conseil et d'animation afin de l'aider à faire découvrir ce trésor local, classé Monument Historique. Parmi ses actions : la promotion du site dans ses divers brochures touristiques, la participation à la rédaction du Projet scientifique et culturel pour l'abbaye du Moncel, des ateliers pédagogiques accueillant les enfants dans le cadre des « ateliers découverte et des programmes pédagogiques du Parc » et l'implantation d'un panneau d'interprétation « Découverte du patrimoine ».



▲ Cellier de l'abbaye

INFORMATIONS PRATIQUES

Abbaye du Moncel - Tél.: 03 44 72 33 98
www.abbayedumoncel.fr

Ouvert de mars à novembre.

Du mardi au samedi : visites à 14h30 et 16h30.

Le dimanche : visites à 11h30, 14h, 15h30 et 17h.

Entrée : 6 € pour les adultes, 2 € pour les jeunes de 11 à 16 ans et gratuite pour les enfants.

© D. Couvart - PNR OFF

EN ROUTE POUR DES DÉPLACEMENTS

PLUS ÉCONOMES ET MOINS POLLUANTS



NOUS SOMMES TOUS AMENÉS À NOUS DÉPLACER : POUR ALLER AU TRAVAIL, FAIRE DES COURSES, PARTIR EN VACANCES, LE PLUS SOUVENT EN VOITURE... SI CES DÉPLACEMENTS OCCUPENT UNE PLACE IMPORTANTE DANS NOTRE VIE, ILS SONT AUSSI TRÈS POLLUANTS, CONSOMMENT BEAUCOUP D'ÉNERGIE ET CONTRIBUENT AUX ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES) ! SANS COMPTER LES NUISANCES SONORES, LES COÛTS FINANCIERS ET LES RISQUES D'ACCIDENTS QU'ILS IMPLIQUENT...

SI JUSQU'À PRÉSENT LA VOITURE EST LE MOYEN UTILISÉ LE PLUS FRÉQUEMMENT POUR NOS DÉPLACEMENTS QUOTIDIENS, L'AUGMENTATION DE L'OFFRE EN TRANSPORTS EN COMMUN, L'AMÉNAGEMENT DES CENTRES VILLES ET LE COVOITURAGE NOUS OFFRENT DORÉNAVANT PLUSIEURS SOLUTIONS, POUR NOUS DÉPLACER PLUS ÉCOLOGIQUEMENT.

Le diagnostic mené par le Parc dans le cadre de son plan climat-énergie territorial (PCET) démontre qu'une grande part de l'énergie que nous consommons est attribuée à nos déplacements. Ainsi 39 % de l'énergie consommée sur le territoire est liée au secteur « transports » qui arrive en tête devant les secteurs de l'habitat, du tertiaire ou de l'industrie. Véritables « poids lourds » énergétiques, les transports sont aussi responsables de 44 % de nos émissions de gaz à effet de serre (GES). Les voitures individuelles dans leur usage quotidien,

sont les premières responsables devant le trafic de transit (autoroute A1 par exemple).

Répondre aux enjeux : plus que de simples gestes, une modification de nos comportements

En 2020, un objectif : réduire les émissions de gaz à effet de serre de 20 %, porter à 20 % la part des énergies renouvelables et réaliser 20 % d'économies d'énergie. En 2050 un objectif : diviser par 4 nos émissions de GES.

Tous à vélo avec l'AU5V

Depuis 2004, l'association des usagers du vélo, des véloroutes et des voies vertes des vallées de l'Oise (AU5V) promeut les déplacements doux (à vélo mais aussi à pied, en roller...) dans le sud de l'Oise. Tour d'horizon des actions menées avec Éric Brouwer, son Président.

Pour assurer la promotion des "modes actifs" de déplacements, nous menons de nombreuses actions auprès du grand public : organisation de la fête des voies vertes et de la fête du vélo, sensibilisation et marquages pour lutter contre le vol des vélos, organisation de conférences-débats, d'expositions et de sorties mensuelles à caractère familial... Une grande partie de notre travail consiste à convaincre les élus de l'intérêt, voire de la nécessité, d'aménager des itinéraires cyclables urbains et intercommunaux sécurisés. Nous les incitons à instaurer le double sens cyclable dans les zones 30 et les zones de rencontre (en conformité avec la nouvelle législation) et à mettre en place des parkings pour les vélos à proximité des commerces et des pôles d'activité. Depuis juillet 2011, nous avons ouvert un atelier d'auto-réparation et de recyclage de vélos à Creil. Enfin, nous venons d'inaugurer notre nouveau local à Senlis. Une belle étape pour notre association, qui compte aujourd'hui 250 membres actifs (500 adhérents enregistrés).

En savoir plus : www.au5v.fr

Pour atteindre les objectifs, du « 3 x 20 » et du facteur 4, le projet de schéma régional climat air énergie (SRCAE) de Picardie indique qu'en ce qui concerne les déplacements individuels, il nous faut réduire nos émissions de GES de 37 % en 2020 et de 60 % en 2050... Il est donc urgent d'agir mais un tel effort ne se fera pas sans une vraie évolution de nos comportements...

Moins de déplacements en voiture pour les plus courts trajets

Règle n°1 : éviter de prendre son véhicule pour un trajet de moins de 3 km. Une voiture consomme 50 % en plus sur le premier kilomètre et 25 % en plus sur le deuxième... Plutôt que de polluer et de gaspiller du carburant, optons pour la marche ou le vélo. On y gagne en forme et parfois aussi en temps (plus besoin de tourner en rond pour trouver une place de parking). Des associations comme l'AU5V font tout pour faciliter les modes de déplacements « actifs ».

Pour désengorger les centres-villes, les municipalités mettent aussi progressivement en place des zones de circulation apaisée : aire piétonne, zone 30 (limitée à 30 km/h et destinée à la circulation de tous les usagers), généralisation du double sens cyclable dans les rues à sens unique... À Senlis, la municipalité a innové en créant la première zone de rencontre de l'Oise. Des mesures qui visent à apaiser la circulation urbaine tout en favorisant la cohabitation entre piétons, cyclistes et conducteurs automobiles.

Senlis :

une zone de rencontre pour un centre-ville apaisé

Centre-ville encombré, manque de stationnements, voitures qui roulent trop vite, réseau compliqué de transports urbains... Pour résoudre ces problèmes, la ville a décidé en 2007 de refondre sa politique des déplacements. Depuis, plusieurs mesures ont été prises comme la création, en 2011, d'une zone de rencontre (une première dans l'Oise).

Notre programme d'actions a été défini suite à une étude globale de déplacement effectuée en partenariat avec le PNR Oise – Pays de France. Des enquêtes menées auprès des Senlisiens ont mis en évidence leurs modes de déplacement et leurs attentes. Leur avis est précieux. Notre souhait est de faire évoluer le centre-

ville, de trouver le juste équilibre entre diversification des modes de déplacements et offre de stationnement, tout en accordant une attention particulière aux personnes à mobilité réduite et à la sécurité des piétons et des cyclistes. La zone de rencontre a permis de rendre le centre-ville plus agréable. La voiture y est tolérée mais ne doit pas dépasser les 20 km/h. Les plus faibles y sont les plus prioritaires, à commencer par les poussettes et les personnes à mobilité réduite, puis les piétons et les cyclistes. L'objectif : moins de pollution et de bruit, plus de sécurité et de légitimité des piétons et un patrimoine revalorisé. La réforme du stationnement payant accompagne ce dispositif. Sans en modifier le périmètre, nous avons limité la durée et augmenté les tarifs pour favoriser la rotation des véhicules. Les premiers résultats positifs se font déjà sentir. Aux heures de grande fréquentation nous avons le sentiment que les piétons, plus nombreux, se sont réappropriés l'espace public. Nous avons encore du chemin à parcourir pour parvenir à une ville apaisée jusque dans ses quartiers. Les Senlisiens souhaitent que les choses évoluent. Nous mettons tout en œuvre pour répondre à leurs attentes.

Tanguy Zert, technicien de la ville de Senlis chargé des déplacements et des transports

Hervé Coudière, Adjoint au maire de Senlis



Plus de transports en commun et de covoiturage pour les déplacements domicile/travail

Le territoire peut compter sur un réseau efficace de transports en commun, rendus toujours plus accessibles et performants grâce à l'action du Syndicat mixte des transports collectifs de l'Oise (SMTCO). Profitons-en. Pour ceux qui ne peuvent vivre sans voiture, le covoiturage se révèle aussi un excellent moyen d'optimiser ses déplacements. Sachant que près de 70 % des français utilisent leur véhicule personnel pour aller travailler, que 80 % d'entre eux voyagent seuls et que venir au travail en voiture coûte en moyenne 3 000 € par an, ce système a tout pour plaire. Écologique et convivial, il permet de réduire les frais d'essence et de péage. Plusieurs sites Internet, dont celui du SMTCO, mettent en relation les conducteurs qui font les mêmes trajets. Enfin, si nous n'avons pas d'autre choix que la voiture, n'oublions pas que quelques gestes simples peuvent diminuer notre consommation. Une conduite souple, sans à coups, permet ainsi d'économiser jusqu'à 40 % de carburant. Diminuer sa vitesse sur l'auto-

route ou limiter l'usage de la climatisation garantissent aussi de belles économies. Enfin une voiture mal entretenue peut consommer jusqu'à 25 % en plus...

Prenons de bonnes habitudes

Pour les longs déplacements, privilégions le train, il émet jusqu'à 30 fois moins que la voiture ou l'avion par personne transportée. Bien utiles, des calculateurs en ligne (comme sur le site www.ademe.fr/eco-deplacements) permettent de comparer, pour un même parcours, la quantité d'émission de CO₂ et le coût moyen selon le mode de déplacement choisi.



Zoom sur la centrale de covoiturage du SMTCO

Depuis sa création en décembre 2006, le Syndicat mixte des transports collectifs de l'Oise (SMTCO) coordonne les transports collectifs dans l'Oise tout en assurant la promotion des modes de déplacements respectueux de l'environnement. Afin de favoriser le covoiturage, il a ainsi mis en place un site Internet mettant en relation les conducteurs et les voyageurs qui font les mêmes trajets. Ils partagent ainsi les frais de carburant et contribuent à préserver l'environnement en diminuant l'usage de la voiture en solo. Les inscriptions sur le site sont gratuites et ouvertes à tous. Une charte de bonne conduite et un calcul automatique des frais à répartir complètent le dispositif. Une initiative à développer.

Le Département vient également de mettre en place un système d'informations réelles et un billet de transport unique pour faciliter les trajets des usagers. Le SISMO (Système Intégré de Services à la Mobilité sur le département de l'Oise) permet l'accès à une information claire et complète, l'usager quel que soit le canal de réception peut à présent obtenir l'itinéraire précis et détaillé de son point de départ à son point d'arrivée. La mise en place d'une carte de transport unique qui permet de recueillir jusqu'à 8 titres de transport différents pour en finir avec la multiplicité des billets.

Pour ces actions, le Département vient d'ailleurs de recevoir le prix de l'innovation lors du congrès international des transports publics.

En savoir plus : www.oise-mobilite.covoiturage.fr



Les dernières éditions du Parc

Toutes ces éditions sont disponibles gratuitement à la Maison du Parc et sont téléchargeables sur le site Internet du Parc : www.parc-oise-paysdefrance.fr



FICHE DE RANDONNÉE ÉQUESTRE : A CHEVAL DANS L'ANTIQUE FORÊT D'HALATTE

Au départ du centre équestre de Verneuil-en-Halatte, cette randonnée équestre vous emmène dans le massif forestier d'Halatte.

Vous pouvez vous la procurer gratuitement à la Maison du Parc, dans les offices de tourisme du territoire, dans les centres équestres ou la télécharger sur le site Internet du Parc rubrique Visitez le Parc sous rubrique les randonnées du Parc.



FICHE DE RANDONNÉE ÉQUESTRE : A CHEVAL EN COMPAGNIE DE ROUSSEAU

Au départ du parking de la baraque chaalis, cette randonnée équestre vous emmène dans le massif forestier d'Ermenonville.

Vous pouvez vous la procurer gratuitement à la Maison du Parc, dans les offices de tourisme du territoire, dans les centres équestres ou la télécharger sur le site Internet du Parc rubrique Visitez le Parc sous rubrique les randonnées du Parc.

GUIDE



DEVANTURES ET ENSEIGNES DE PONT-SAINTE-MAXENCE

La commune de Pont-Sainte-Maxence compte aujourd'hui plus de 120 commerces aux devantures et enseignes très différentes. Cela a pour conséquence de dénaturer la qualité architecturale du bâti du centre ville. Face à ce constat, la commune de Pont-Sainte-Maxence a demandé l'aide du Parc pour éditer un guide de recommandations architecturales à destination des élus, des commerçants et des porteurs de projet. Spécifique à la commune, ce guide apporte des conseils pour valoriser les caractéristiques architecturales des devantures et enseignes commerciales.

RECRUTEMENT DES ARBRES REMARQUABLES DE DEMAIN : ENCORE 3 MOIS POUR PARTICIPER

Initiée par le Parc en 2010, la campagne de recrutement des arbres remarquables de demain touche à sa fin. Cette campagne vise à désigner les arbres porteurs d'une histoire, esthétiquement beaux, de dimension importante... auxquels vous souhaitez qu'une attention particulière soit portée afin de les maintenir dans le temps et d'en faire profiter vos enfants. Qu'ils soient en forêt, en milieu agricole ou en centre ville, tous les arbres ont leur chance !

Vous pouvez faire part de vos propositions jusqu'au 15 avril 2012. Il vous suffit d'envoyer au Parc une photographie de l'arbre, sa localisation exacte et les raisons qui vous motivent à vouloir le protéger, sur feuille libre ou en téléchargeant le bulletin réponse. Un jury examinera les propositions reçues et contactera les communes concernées pour qu'elles préservent les arbres retenus. Le règlement complet et le bulletin réponse sont disponibles sur le site internet du Parc.



NATURA 2000 C'EST REPARTI

Pour répondre à la perte de la biodiversité, l'Union Européenne a mis en place un outil pour la préservation de notre patrimoine naturel à travers le réseau de sites écologiques Natura 2000.

Depuis 2009, le Parc qui compte 4 sites Natura 2000 ("Forêts picardes : massif des Trois Forêts et bois du Roi", "Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville", "Coteaux de l'Oise autour de Creil", "Coteaux vallée de l'automne") est engagé dans cette démarche. Le document d'objectifs des deux premiers sites, qui précise leur intérêt écologique et détermine les actions à mettre en place pour protéger et mettre en valeur la biodiversité que l'on y trouve est finalisé. Aujourd'hui, il reste à terminer le document d'objectifs du site « Coteaux de l'Oise autour de Creil ». Pour cela, Marion Beaurepaire a rejoint l'équipe du Parc suite au départ de Jean-Pierre Cabaret. La dynamique de concertation avec l'ensemble des acteurs est donc relancée, et un comité de pilotage se réunira en fin d'année pour travailler à la définition des enjeux et des actions à mettre en place sur ce site.



LA SÉLECTION LIVRE DU PARC

Raymond Jacquet auteur du livre « Autour des lieux-dits de Coye et de sa forêt » vous propose de découvrir les origines du village de Coye et de ses lieux-dits. Fruit d'un long travail de recherche, cet ouvrage permettra aux passionnés et aux plus curieux de connaître toute l'histoire de ce village, de sa forêt et des villages voisins.

En vente au prix de 27€ vous pouvez vous procurer l'ouvrage auprès de l'association **La Sylve 03 44 58 64 15**

DÉCOUVRONS LA VILLE DE LUZARCHES

Comme nous vous l'annoncions dans le Soyons Parc n°19, le Parc et les communes de Pont-Sainte-Maxence et de Luzarches, ont travaillé à la mise en place de circuits d'interprétation dans leur centre ville. Les deux circuits installés à Pont-Sainte-Maxence ont été inaugurés à l'occasion des journées du patrimoine les 17 et 18 septembre derniers, celui de Luzarches pourra quant à lui être découvert très prochainement. Sur le même principe que les circuits de Pont-Sainte-Maxence, celui de Luzarches, s'attache, sur une boucle de 2 kilomètres, à présenter aux habitants et aux visiteurs les richesses historiques de la commune. Une information simple, des illustrations édifiantes et une mise en page attrayante, tout est réuni pour que ces panneaux soient appréciés du plus grand nombre.

UN GRAND MERCI AUX PARTICIPANTS DU DERNIER CHANTIER NATURE

Le Parc remercie les 16 participants qui ont activement œuvré (et ce malgré la pluie) au dernier chantier nature qu'il a conjointement organisé avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie et l'Office National des Forêts. Grâce à la bonne volonté de ces bénévoles, des arbustes et des arbres ont été coupés puis évacués, ce qui a permis la restauration d'un site de lande.

Un chantier de ce type est organisé chaque année à la même période pour proposer aux habitants du territoire de découvrir la richesse et la fragilité de certains milieux, tout en contribuant concrètement à leur préservation.

DES CORRIDORS POUR LE PASSAGE DES ÉCUREUILS ROUX

Parce que la circulation routière cause une importante mortalité chez les écureuils, l'association « SOS écureuils roux et espèces sauvages » et la commune de Pont-Sainte-Maxence ont mis en place des écurouds. Dispositif très simple, il suffit de tendre un câble entre deux arbres au dessus de la route, et, pour inciter le rongeur à traverser, placer un stock de noix à chaque extrémité et imprégner le cordage d'huile de noix. Fiable et peu coûteux, ce corridor « artificiel » permet alors aux écureuils de traverser une route sans danger.

Si jusqu'à présent les routes forestières françaises bénéficiaient surtout de ce dispositif, la commune de Pont-Sainte-Maxence est pionnière en la matière puisque très peu de villes françaises ont jusqu'alors installé des écurouds.

Un premier écuroud a été implanté dans le parc de l'école maternelle Paul Verlaine rue Jean-Baptiste Clément en mai 2011 et un second rue du 8 mai 1945 vient d'être installé.

Si vous aussi vous souhaitez mettre en place un dispositif de ce type, n'hésitez pas à contacter l'association « SOS écureuils roux et espèces sauvages » <http://grifouniou.free.fr/sosecu2>



je témoigne

© PNR OFP

LA NONETTE SE REFAIT UNE BEAUTÉ

Malgré un suivi régulier, la rivière de la Nonette connaissait divers problèmes : écoulement difficile, encombrement des berges...

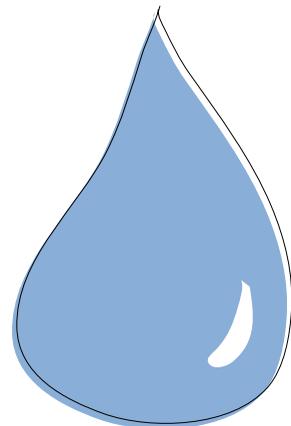
Le Syndicat interdépartemental du SAGE (Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau) de la Nonette a donc décidé de lancer, en décembre 2011, un vaste programme d'entretien et de restauration. Aperçu du programme avec Jean-François Houette, Président du Syndicat interdépartemental du SAGE de la Nonette.

« Notre syndicat regroupe 52 communes (46 dans l'Oise et 6 en Seine-et-Marne), représentant environ 78 000 habitants. C'est la structure porteuse du SAGE de la Nonette, dont l'un des objectifs est la gestion et la restauration des cours d'eau du bassin versant de la Nonette et de ses deux affluents principaux, la Launette et l'Aunette. Bien que la surveillance et l'entretien des cours d'eau soient régulièrement assurés par deux techniciens, une grosse opération de restauration était devenue nécessaire. Autrefois, la Nonette faisait tourner de nombreux moulins ; elle était plus fréquentée et préservée qu'aujourd'hui. Le programme que nous avons lancé en décembre 2011 va durer cinq ans. Il représente un budget de 1,2 millions d'euros, financé à 80 % par l'Agence de l'eau. Les travaux seront répartis par tranches géographiques et seront sous-traités à plusieurs entreprises. Restauration des berges, abattages d'arbres, élagages... près de 106 km de rives retrouveront bientôt une seconde jeunesse. »



SOS EAU

L'EAU EST PRÉSENTE SUR TERRE DEPUIS 3,5 MILLIARDS D'ANNÉES MAIS MALGRÉ LES ÉNORMES QUANTITÉS DONT NOUS DISPOSONS, SEULE UNE INFIME PARTIE (0,65 %) EST VÉRITABLEMENT ACCESSIBLE. INDISPENSABLE À NOTRE VIE, L'EAU POTABLE DEVIENT POURTANT CHAQUE JOUR PLUS RARE ET CHÈRE, VICTIME DE GASPILLAGES ET DE POLLUTIONS EN TOUS GENRES... AFIN DE NOUS AIDER À LA PRÉSERVER, LE PARC NATUREL RÉGIONAL OISE – PAYS DE FRANCE VIENT DE PUBLIER CINQ NOUVELLES FICHES PRATIQUES. ELLES OFFRENT DES CONSEILS INDISPENSABLES POUR PROTÉGER NOTRE EAU, UN BIEN À LA FOIS PRÉCIEUX ET LIMITÉ.



Saviez-vous qu'une famille de quatre personnes consomme en moyenne 150 m³ d'eau par an, de 190 m³ pour une famille qui ne fait pas attention à moins de 100 m³ pour une famille économe (qui économise ainsi près de 150 € par an) ? Que nous ne buvons chaque jour que 2 litres d'eau en moyenne... alors que le simple fait de tirer notre chasse d'eau en utilise 6 à 12 litres ?

Economisons l'eau

Pour limiter nos factures et nos consommations, commençons par surveiller de près nos installations, d'énormes quantités d'eau peuvent se perdre lors de simples fuites : 100 à 300 litres par jour pour un robinet qui fuit, 200 à 1 000 litres pour une chasse d'eau qui coule... Adoptons aussi une ligne de conduite éco-citoyenne : fermer le robinet quand on se brosse les dents, prendre une douche plutôt qu'un bain, arroser son jardin, ses plantes extérieures et ses jardinières le soir plutôt qu'en pleine journée... autant de petits gestes quotidiens qui permettent de réaliser de belles économies. Investir dans une chasse double flux (pour éviter que 20 % de notre consommation d'eau potable ne soient engloutis par nos toilettes) ou un récupérateur d'eau de pluie (qui peut même donner droit à un crédit d'impôt) sont des choix à la fois astucieux et rentables.

Respectons les arrêts sécheresse

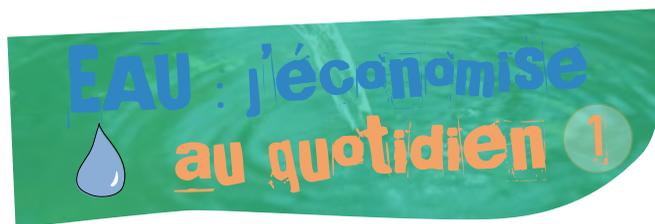
Attention aux idées reçues, les épisodes de sécheresse sont plus fréquents en été mais peuvent aussi avoir lieu au printemps ou en automne. Pour faire face à une insuffisance éventuelle de la ressource en eau, les Préfets prennent alors des mesures de restriction d'eau. Consultez régulièrement le site Internet Propluvia pour savoir si vous êtes concerné : <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>

Évitons de polluer

Sur le territoire du Parc naturel régional Oise – Pays de France, l'eau du robinet provient de captages dans les nappes souterraines. Malheureusement, depuis plusieurs années, ces réserves d'eau sont polluées par des nitrates et des pesticides, des polluants issus des activités agricoles et industrielles mais aussi de nos actions quotidiennes. Au cours d'une séance de ménage ou de jardinage nous rejetons,

souvent sans le savoir, de nombreux produits chimiques qui ne seront pas traités par les stations d'épuration (elles ne traitent que les matières organiques et

les nitrates et parfois les phosphates) et qui iront tout droit dans nos rivières et nos cours d'eau. L'eau destinée à notre consommation devra donc être traitée avant d'être distribuée. Conséquence directe : une hausse importante de nos factures, en lien avec la hausse du coût de production. Pour limiter notre impact sur l'environnement (et nos factures), utilisons des détergents naturels éco-labellisés, du bicarbonate de sodium ou du vinaigre blanc, tout aussi efficaces et pourtant bien moins agressifs que les produits d'entretien courants. Prenons aussi l'habitude de ramener nos médicaments chez notre pharmacien lorsqu'ils sont périmés, et ne prenons pas notre lavabo pour une poubelle : les huiles ou peintures n'y ont pas leur place.



Sur notre territoire, 100% de l'eau du robinet que nous consommons provient de captages dans les nappes souterraines. Depuis plusieurs années, nous constatons dans ces nappes des pollutions par les nitrates et les pesticides ce qui nécessite des traitements avant distribution et se traduit par une augmentation du prix de l'eau.

L'eau potable constitue une ressource de plus en plus rare et chère ! Economisons donc cette eau au quotidien !

TRAQUONS LES FUITES !

Les quantités gaspillées peuvent vite être conséquentes (jusqu'à 20% de la consommation) :

- 100 à 300 l/j** pour un robinet qui fuit goutte à goutte,
- 200 à 1000 l/j** pour une chasse d'eau qui coule,
- jusqu'à **150m³/an** pour une fuite de canalisation entre le compteur et la maison !

NB : au cas où... coupons l'eau avant de partir en vacances !



PETITE ASTUCE POUR DÉTECTER UNE FUITE

Relevez le compteur le soir avant de vous coucher (m³ en rouge, litres en noir) et demandez à votre famille de ne pas utiliser l'eau la nuit. Relevez le compteur le lendemain matin, si celui-ci a tourné, c'est qu'il y a une fuite cachée !

ADOPTONS LES BONS GESTES !

>>> A la maison :

- **fermons le robinet** pendant le brossage des dents ou le savonnage des mains = jusqu'à 10 litres d'économie !
- **fermons le robinet** pendant le rasage : jusqu'à 30 litres d'économie !
- **prenons une douche** plutôt qu'un bain = de 70 à 170 litres d'économie !
- **remplissons complètement le lave linge** ou le lave-vaisselle, utilisons les touches éco
- **lavons la vaisselle à la main sans laisser couler l'eau** (10 à 20 litres au lieu de 42 litres) ou en utilisant le lave-vaisselle (9 à 12 litres)
- **utilisons l'eau de lavage des légumes pour arroser les plantes...**



POUR EN SAVOIR PLUS :

Demandez les nouvelles fiches du guide éco-citoyen !



Parc naturel régional Oise - Pays de France

**QUIZZ
« HISTOIRE DU
PARC »**

JE JOUE

**CONNaissez-vous bien l'HISTOIRE DES VILLES,
VILLAGES ET ABBAYES DE NOTRE PARC NATUREL RÉGIONAL ?**

1. Retrouvez les noms des habitants (gentilé) des villes !

- a) Villiers-le-Sec (95)
- Villierains
 - Ville-sequois
 - Secovillois
- b) Précý-sur-Oise (60)
- Précieux
 - Précéens
 - Précýloisiens
- c) Beaufrepáire (60)
- Belliripariens
 - Beaufrepáriens
 - Beauriverains

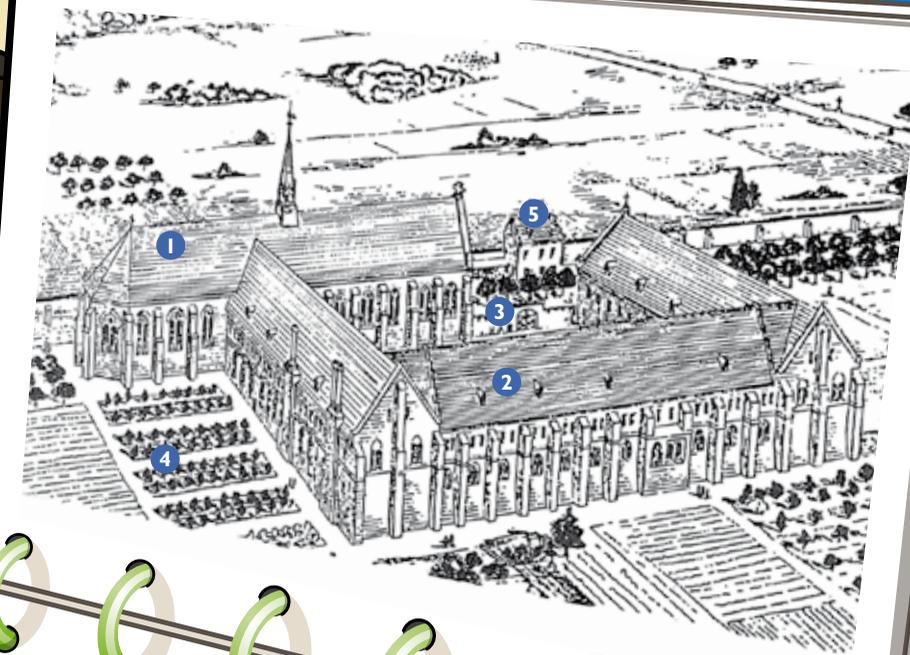
Réponses :
 a) Les habitants de cette commune de 160 habitants sont les Villierains • b) Les habitants de cette commune de 341 habitants sont les Précéens • c) Les habitants de cette commune de 69 habitants sont les Belliripariens

**2. Observez ce blason !
A quelle ville appartient ces armoiries ?**



Le blason de Luzarches est un héritage de Marguerite d'Orléans (1406-1466), dont le père avait acquis une partie de la seigneurie de Luzarches. Veuve de Richard de Bretagne, elle avait adopté les hermines du blason de son mari, tandis que les fleurs de lys provenaient de sa propre famille (losange central). D'autre part, on peut supposer, sans certitude toutefois, que les trois tours superposées représentent les différentes défenses de la cité (dont le donjon du château St-Côme).

Les armes de Luzarches se blasonnent ainsi :
D'azur à la tour crénelée, donjonnée d'une autre tour crénelée, elle-même donjonnée d'une tourelle, le tout d'argent, maçonné de sable, chargé d'un écusson en losange mi-parti de gueules aux six mouchetures d'hermine aussi d'argent et d'azur aux trois fleurs de lys d'or brisé en chef d'un lambel du même.



**3. Savez-vous décrire cette vue d'artiste ?
Pour le savoir replacez les différents éléments architecturaux qui constituent cette abbaye du territoire.**

- Eglise abbatiale (lieu de célébration)
- Cour du cloître (lieu de méditation)
- Maison des pères (lieu qui abritait les moines chargés d'animer la messe dans les abbayes de religieuses)
- Bâtiments conventuels (dortoirs, réfectoire, bibliothèque, cellier)
- Les jardins

Maintenant avez-vous reconnu cette abbaye ?

Réponses :
 1/ église abbatiale, 2/ bâtiments conventuels, 3/ cour du cloître, 4/ jardins, 5/ maison des pères et il s'agit de l'abbaye du Moncel à Pontpoint

MARS

VEN 16

SAM 17

A LA DÉCOUVERTE DES GRENOUILLES, CRAPAUDS ET AUTRES ANIMAUX NOCTURNES

Cette sortie nocturne vous emmènera en forêt, découvrir le mode de vie de ces animaux que l'on ne voit pas le jour. Les conteuses qui animeront également cette sortie, vous plongeront dans cet univers d'histoires et de légendes qu'entourent les grenouilles et autres chouettes.

Gratuit • Horaires et lieu de rendez-vous : 19h30, parking de la table de Montgrésin en forêt de Chantilly. Inscription obligatoire auprès du PNR au 03 44 63 65 65. Prévoir des vêtements chauds, des chaussures de marche et une lampe de poche.

MARS

DIM 18

ATELIER PLANTATION ET TAILLE D'ARBRES FRUITIERS

Cette sortie organisée sur la journée, sera l'occasion d'apprendre à planter et à tailler les arbres fruitiers.

Le matin : atelier plantation • L'après-midi : atelier taille

Gratuit • Horaire et lieu de rendez-vous : 10h ou 13h30, au verger communal du presbytère de Villers-Saint-Frambourg. Inscription obligatoire pour le matin, l'après-midi ou la journée auprès du PNR au 03 44 63 65 65. Pour une inscription à la journée, un pique-nique sera à prévoir.

MARS

MER 21

VISITE DE LA STATION D'ÉPURATION DE GOUVIEUX

Cette sortie est organisée dans le cadre de la journée mondiale de l'eau.

Gratuit • Horaire et lieu de rendez-vous : 14h15, à la station d'épuration (rue de la tannerie). Inscription obligatoire auprès du PNR au 03 44 63 65 65

MARS

VEN 23

JOUR DE LA NUIT À COYE-LA-FORÊT

Parce que la pollution lumineuse est un réel problème pour l'environnement nocturne, l'association la SYLVE et le Parc proposent une sortie aux habitants de Coye-la-Forêt pour les sensibiliser à cette problématique.

Gratuit • Horaire et lieu de rendez-vous : 20h, au centre culturel. Inscription obligatoire auprès du PNR au 03 44 63 65 65. Cette sortie ouverte à tous, donnera la priorité aux habitants de Coye-la-Forêt lors des inscriptions.

AVR.

DIM 22

SORTIE NATURA 2000 : LA BIODIVERSITÉ EN FORÊT

Pourquoi laisse-t-on du bois mort en forêt ? Vous découvrirez pendant cette sortie qu'ils constituent de petits habitats indispensables à la survie de nombreuses espèces animales et végétales.

Gratuit • Horaire et lieu de rendez-vous : 14h15, sur le parking du cimetière de Pont-Sainte-Maxence (chemin du cimetière). Inscription obligatoire auprès du PNR au 03 44 63 65 65

MAI

SAM 12

DEVENEZ OBSERVATEUR DE LA NATURE

Cette sortie organisée avec Picardie Nature dans le cadre de la fête de la nature, propose aux habitants de découvrir la faune qui nous entoure au quotidien et de devenir un observateur de la nature.

Gratuit • Horaire et lieu de rendez-vous : 14h, à la Maison du Parc. Inscription obligatoire auprès du PNR au 03 44 63 65 65

Coup de cœur

Recette de la tarte au cresson

Riche en vitamine C et provitamine A, la production de cresson français a vu le jour en 1811 à Avilly-Saint-Léonard. Si la production s'est aujourd'hui délocalisée il reste à ce jour quelques cressonnières locales comme à Baron. Le Parc vous propose donc de renouer avec la saveur de ce produit local en vous proposant une recette de tarte au cresson.

Pour 4 - Prép. : 20 mn - Cuis. : 40 mn

- 1 pâte brisée • 1 rondelle de bûche de chèvre (environ 150 g) • 2 bottes de cresson
- 3 œufs • 2 cuillères à soupe de crème fraîche • 50 g d'emmental râpé • 20 g de beurre • sel, poivre.

- Préchauffer le four à 190°C (th 6). Laver le cresson et enlever les plus grosses tiges. Hacher grossièrement. Le faire fondre, dans une casserole couverte avec le beurre à feu doux pendant 10 mn. Egoutter éventuellement le cresson s'il a rendu trop d'eau puis le mixer avec la crème fraîche.

- Garnir un moule à tarte avec la pâte. Faire éventuellement précuire la pâte pendant 10 mn. Découper le fromage de chèvre en rondelles fines.

- Dans un grand bol, battre les œufs avec le fromage râpé. Saler et poivrer. Y ajouter la purée de cresson. Bien mélanger. Verser la préparation cresson/œufs sur le fond de tarte puis recouvrir harmonieusement avec les rondelles de chèvre.

- Cuire 30 minutes à 190°C (th 6).



Astuce : Vous pouvez acheter du cresson de Baron en vous rendant directement à la cressonnière ou sur le marché de Senlis.

Ateliers découverte

Pour les enfants âgés de 7 à 12 ans • Les enfants doivent être accompagnés d'un parent pour l'atelier du 14 mars

Atelier gratuit

Une réservation préalable est nécessaire auprès du Parc au 03 44 63 65 65

Mercredi 14 mars

Sauvetage aux étangs de Comelles

Rendez-vous : 10h15 aux étangs de Comelles parking du 4^e étang (attention exceptionnellement l'atelier se déroulera le matin). Venez aider les amphibiens à traverser les routes.

Mercredi 18 avril

A la découverte des fleurs des sous-bois

Rendez-vous : 14 h15 Maison du Parc à Orry-la-Ville. A partir des plantes des sous-bois les enfants fabriqueront leur propre herbier.



île de France



val d'oise le département



Sojons parc

Magazine gratuit destiné aux habitants du Parc naturel régional Oise - Pays de France